



Groupe :

Eva Barbereau, Mikaël Gérard, Anaïs Louiset, Maxime Muratori

Notre parti pris :

Le problème de la désertification médicale est un problème d'attractivité. Les territoires souffrant d'un manque de médecins ont en général des difficultés à attirer des personnes diplômées, habituées à des services de qualité, à de bonnes conditions de vie... Ces territoires sont souvent ruraux mais ils peuvent également être urbains (quartiers politique de la ville qui souffrent de problématiques d'insécurité, d'enclavement, villes moyennes qui sont peu attractives par rapport aux grandes métropoles, etc.)

Afin d'attirer des médecins dans ces zones « désertes », notre projet est de créer une maison de santé – tiers lieu, qui ait une atmosphère propice aux échanges, aux rencontres à la fois entre les professionnels de santé, entre les professionnels de santé et d'autres types de professions, et entre les usagers de cet espace.

Il s'agit de recréer une centralité, un lieu dynamique pour revitaliser le territoire, en faire un secteur attractif. Ce lieu, que nous avons nommé Part'âges, est particulièrement adapté pour les quartiers politique de la ville, en périphérie d'agglomérations de moyenne et grande taille.

Qu'est-ce que « Part'âges » ?

« Part'âges » se fonde sur un modèle amélioré de maison de santé pluridisciplinaire. C'est un lieu où les médecins s'allient à d'autres professions de santé pour apporter des soins aux patients, à travers un projet médical. Mais c'est également bien plus que cela.

En effet, « Part'âges » est aussi un lieu qui rassemble les services essentiels de l'action sociale : antenne du CCAS, de la MDPH, de la CAF, de la CPAM, en présentiel ou via des bornes en accès libre pour les usagers... Il s'agit de permettre aux patients qui ont des parcours difficiles, comme les personnes âgées, de trouver dans un même lieu les soins dont ils ont besoin, et l'accompagnement social nécessaire (portage de repas, etc.)

Surtout, « Part'âges » est un tiers lieu, c'est-à-dire un lieu qui mêle usages professionnels et usages récréatifs. Ainsi, Part'âges est organisé autour d'un espace de vie central et modulable. Cet espace comporte des services gratuits, accessibles à tous : une bibliothèque partagée, des jeux de société, un « salon » qui comporte des canapés, poufs pour faciliter la création de liens entre les habitants... Les usagers peuvent également utiliser l'espace pour un usage plus professionnel, et accéder à des services payants, comme la wifi, une imprimante, un coin cuisine avec de la nourriture et des boissons...

Plus globalement, le projet a pour vocation de redonner un souffle au quartier, et d'être une centralité nouvelle, attractive. Ainsi, le lieu de vie accueille un espace culturel modulable, où peuvent être organisées des expositions, des conférences, des ateliers, des projections de films (gratuitement ou moyennant un billet d'entrée). Une salle de sport et une cuisine sont également mises à disposition des usagers moyennant un abonnement, dont le prix dépend de leurs revenus. Ce sont des espaces partagés entre les habitants et les professionnels de santé. Un jardin collaboratif permet de recréer du lien social et de sensibiliser au bien-manger les enfants

des écoles voisines. Enfin, Part'âges pourra comporter un local commercial attenant à la maison de santé et au tiers lieu, pour y développer des projets du type « boutique à l'essai », permettant de recréer une activité commerciale dans le quartier.

En résumé, Part'âges permet de :

- Assurer une activité professionnelle aux médecins en collaboration avec de nombreux autres professionnels de santé
- S'inscrire dans la vie du quartier, en offrant des services aux habitants, et une vie culturelle
- Recréer du lien social, qui est finalement le fondement de la santé et du bien-être de la population

Financement et gestion du projet Part'Âges :

ÉLÉMENTS DE FINANCEMENT

Éléments	Financeurs	Modalités à prendre en compte	Budget estimé
Construction	<ul style="list-style-type: none"> - Commune, - ARS, - Région (financement d'une partie via le contrat de plan Etat-région) ; - Agence nationale du renouvellement urbain (ANRU) : projet dans un quartier politique de la ville 	<ul style="list-style-type: none"> - Pluridisciplinarité ; - Accessibilité ; - Evolution du bâtiment ; - Sécurité et hygiène ; - Relations harmonieuses du bâtiment avec son environnement ; - Confort et santé ; - Eco-construction (isolation, énergies...) 	Estimation de 1800€/m2 selon comparaison avec la construction d'autres maisons de santé.
Entretien	Commune	<ul style="list-style-type: none"> - Comprend : ménage, entretien du jardin... - Privilégier un contrat avec une entreprise adaptée 	
Loyers	<ul style="list-style-type: none"> - « Maison de santé » : soit pris en charge par la commune / Soit pris en charge par les professionnels de santé ; - Action sociale / tiers lieu : prise en charge par la commune - Salle de sport / Pharmacie / Autres : baux de location 		Loyers moyens proposés = de 50 € à 100 € /m2/an. Prix du marché pour locaux professionnels neufs = de 100 € à 150 € du m2/an en milieu péri-urbain en ville moyenne.
Factures	Payées par chacun des utilisateurs selon prorata de la surface et temps utilisé.	Comprend : eau, électricité, gaz, déchets ménagers...	

GESTION DE LA STRUCTURE

Personnel	Gestion	Rémunération	Participation de la commune
Partie Maison de Santé / Cabinet médical			
Professionnels de santé	Exercice libéral	Exercice libéral	Non
2 Secrétaires médicaux (1,5 ETP)	Gestion par le cabinet médical	Salaires	Possible selon modèle choisi par la commune
Tiers lieu central / Café collaboratif			
Auto-entrepreneur	Autoentrepreneur avec une gestion autonome : <ul style="list-style-type: none"> - Bail locatif signé avec la commune - Mise à disposition gratuite contre animation de l'espace central y compris les services gratuits - En cas de recrutement : respect des priorités définies par la commune 	Sur la base de forfaits en accès illimité : <ul style="list-style-type: none"> - Demie-journée : 5€ - Journée : 10€ - Mensuel : 150€/mois - Annuel : 350€/an Base tarifaire de cafés collaboratifs dans des villes de taille moyenne / Deux fois moins cher car : (voir ci-contre)	<ul style="list-style-type: none"> - Participation individuelle aux forfaits sur critères sociaux. - Prise en charge de la construction, du loyer et entretien par la commune (permet de diviser par deux le tarif des forfaits).
Salle de sport			
Coach et secrétaires	Gestion indépendante par la salle de sport (salariés)	Rémunération des salariés sur la base de l'abonnement à la salle de sport : <ul style="list-style-type: none"> - Mensuel : 30€/mois - Annuel : 400€/mois Participation sous forme de forfaits pour la partie utilisée par les Kinés (soit payée par les kinés soit par la commune selon modèle choisi).	<ul style="list-style-type: none"> - Participation individuelle à l'abonnement sur critères sociaux.
Action sociale			
Assistants sociaux	Personnel géré par la commune	Rémunéré par la commune	Mise à disposition par la commune
Autres acteurs	Personnel géré par la structure d'origine exerçant des vacations (ex : Caf, Département...)	Rémunéré par la structure d'origine	Non

Autres services

Nutritionniste (cours de cuisine)	Exercice dans le cadre de l'activité libéral	Basée sur le tarif des cours de cuisine : 20€ par cours.	Oui, sur critères sociaux pour les cours de cuisine
Personnel d'entretien	Gestion par la commune (nettoyage, jardinage...)	Rémunéré par la commune	Oui
Autres	Selon les projets locaux...		